DEPARTEMENT DU GERS

**Maître d'ouvrage : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE**
60, Avenue Gambetta 32 500 FLEURANCE

# AMENAGEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

ZONE INDUSTRIELLE « LA COUTURE » 32 700 LECTOURE

---

*PHASE PROJET*

---

# C.C.T.P. (CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES)

## LOT 3

## FAUX-PLAFONDS

Concepteur : SARL Didier MEDALE Rémi LABOUP Architectes D.P.L.G. (Valence d'Agen).

**FEVRIER 2014**

# I - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

**1 - Documents de référence .....**

La réglementation technique applicable à la réalisation du présent projet devra être scrupuleusement respecté dans sa totalité. Les textes concernant plus particulièrement la réalisation des travaux sont les suivants :

- D.T.U. N° 25
  du cahier des charges applicables aux travaux plâtrerie.
- D.T.U. N° 45.41
- NF P 75.402 pour les plaques
- NF P 52. 001 pour l'ossature métallique
- NF X 40. 500 pour l'ossature bois
- NF A 46. 421 pour galvanisation ossature métallique
- NF B 12 qualité des plâtres
- NF Plaque de plâtre
- Normes AFNOR
- Documents Techniques Unifiés publiés par le CSTB
- Avis Techniques des produits utilisés
- Les règles de l'Art requises par des entreprises classées et qualifiées par l'OPQCB
- La réglementation en vigueur Sécurité Incendie
- Les règles d'isolation thermiques et phoniques
- Les règles propres à l'Acoustique et plus particulièrement les DTU : 58.1/40. 41/40. 45/40.36

Cette liste ne peut être considérée comme limitative et ne saurait dégager la responsabilité de l'entreprise quant au non respect des textes qui n'y sont pas mentionnés.

**2 - Objet .....**

Les ouvrages définis au présent lot comprennent, selon les indications des plans, coupes et prescriptions techniques, les travaux de :
- Plafonds à base de plaques de plâtre à faces cartonnées
- Laine de verre IBR, GR et PB.
- Laine de roche ou tout autre isolant

# II - CONSISTANCES DES TRAVAUX :

**4 - Plafonds suspendus .....**

Les travaux comprennent:
- Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification des ossatures et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique, aux prescriptions contractuelles de résistance de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique
- La fourniture et la pose des ossatures métalliques et de dispositifs de fixation à la structure porteuse
- La fourniture et la pose des panneaux, plaques et autres éléments constituant les plafonds proprement dits, y compris tous systèmes d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellements, clips, coulisseaux, glissières)

- La protection par galvanisation, électro-zingage, anodisation ou revêtement organique de tous les éléments métalliques
- L'exécution des feuillures, engravure et trous dans les murs et cloisons pour la fixation et scellement
- Les découpes pour passages des corps d'état techniques
- Les échafaudages et leur dépose
- Les bâchages et protections des ouvrages des autres corps d'état
- Les nettoyages d'usage
- L'enlèvement des gravois, débris, déchets et emballages de l'entreprise du présent Lot.

Les matériaux destinés à la réalisation de plafonds doivent être installés sous des conditions de température et d'humidité très voisine de celles qui existeront quand le bâtiment sera occupé. Le degré d'hygrométrie devra être inférieur à 70% d'humidité relative.

Le revêtement en plâtre, les chapes des sols seront terminés et secs avant le montage des dalles acoustiques. Les cartons contenant les matériaux seront entreposés sur le chantier plusieurs jours avant le commencement des travaux pour une mis à température. Les cartons doivent être stockés de telle façon que les dalles soient disposées à plat et non sur chants.

**5 - Aspect de surface .....**

L'état des surfaces des cloisons, doublages, plafonds, doit être tel qu'il permette l'application des revêtements de finition sans autres travaux préparatoires que ceux admis pour le type de finition considérée et notamment définis au DTU 59-1 "travaux de peinture". A la réception, les contrôles porteront sur la bonne exécution et finition des ouvrages. Dans le cas de malfaçons, l'Entrepreneur devra reprendre les ouvrages défectueux ou les corriger si le Maître d'œuvre ne juge pas les remplacements nécessaires.

**6 - Coordination .....…….....**

* Après passation des marchés, l'Entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entreprises des autres corps d'état pour assurer une parfaite finition de ses ouvrages, en particulier en ce qui concerne le raccordement des autres matériaux et les raccords autour des passages des canalisations

**7 – Coordination sécurité .....**

L'entreprise du présent lot ainsi que ses sous traitants devront prendre connaissance de la notice de sécurité. Il devra :
- respecter et appliquer les principes généraux de prévention
- respecter et tenir à jour les PPSPS, les transmettre aux organismes de prévention, au coordonateur SPS et au Maître d'ouvrage
- participer aux réunions de sécurité
- respecter la notice de sécurité et les obligations du livre II du cadre du travail
- viser les fiches de registre journal et répondre aux observations et notifications du coordonnateur SPS

**8 - Limite de prestations.....**

Ventilations : réalisation de gaines et coffres d'habillage des réseaux VMC et évacuation suivant les plans et prescriptions du BET Fluides

Un matelas de laine minérale sera placé dans les gaines techniques des réseaux évacuation et ventilation à la charge du présent lot.

## III - DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 1 - Faux-plafonds type « PLACOSTIL » CF 1 h.

Ils seront réalisés selon le système Placostil ou similaire et composés de la façon suivante:

- Fourrures placostil F 540 ou F 500 montage spécial feu en acier galvanisé d'épaisseur 6/10eme disposées à 0,50m max. entr'axe, fixées à la charpente ou planchers béton conservés par l'intermédiaire de suspentes en tiges filetées (portées max. entre suspentes : 1,20m)

- Parements en plaques de plâtre type BA 13 mm. en simple épaisseur, pose perpendiculaire aux lignes d'ossature. Les joints entre plaques seront traités avec une première passe d'enduit, puis collage d'une bande en papier fort micro-perforé et passage d'une deuxième couche d'enduit avec lissage

- Etant donné les diverses possibilités de composition du plafond l'entreprise proposera la solution la plus intéressante pour un coupe feu de 1 heure.

- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

(l'ouvrage est compté au m2)

***Localisation: Local rangement***

### 2 - Faux-plafond type "ULTIMA"

Ils seront réalisés selon le système ARMSTRONG type « ULTIMA MICROLOOK BE » ou similaire et composés de la façon suivante :

- Ossature apparente de type 'Silhouette'(15mm) à joint creux de 6 mm de couleur noir fond noir, avec profilés porteurs et entretoises, coupes d'onglets à 45°, bord feuillurés

- Dalles 600 x 600 type " ULTIMA ", Décor au choix de l'architecte. Classement au feu M0. Pose perpendiculaire aux lignes d'ossature. Les joints entre plaques seront creux.

- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant. Classement M1
- Les percements pour l'encastrement des spots sont dus par le présent lot. Le lot électricité devra tous les accessoires et adaptations pour la fixation des luminaires

(L'ouvrage est compté au m2)

***Localisation : Salle 2 et 3***

### 3 - Faux-plafond type « GYPTONE Sixto »

Fourniture et pose de faux-plafond démontable type « GYPTONE SIXTO 60 » ou équivalent comprenant :

- Dalle de plâtre 600/600 à parement cartonné peint en blanc sur face vue et voile non-tissé acoustique contrecollé au dos. Perforations hexagolnales totalisant 17% de la surface. Réflexion lumineuse > à 90%. Bords feuillurés pour structure semi-apparente (bord E15)

- Ossature métallique suspendue, profilés de finition laqué blanc semi-apparent type E15

- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant. Classement M1

(l'ouvrage est compté au m2)

***Localisation : Hall d'entrée, Salles 1.1 et 1.2***

### 4 – Isolation en LV de 100 mm

Fourniture et mise en place d'une isolation en laine de verre type IBR de 100 mm d'épaisseur SANS pare-vapeur déroulée sur faux-plafond

***Localisation: Sur le plafonds ci-dessus***

## 5 - Faux-plafond type "ISO-TONE HYGIENE"

Ils seront réalisés selon le système « KNAUFF » type « ISOTONE HYGIENE» ou similaire et composés de la façon suivante :

- Ossature apparente en T de 15, avec profilés porteurs et entretoises, coupes d'onglets à 45°,
- Dalles 600 x 600. Classement au feu M0. Pose perpendiculaire aux lignes d'ossature.

- Les percements pour l'encastrement des spots sont dus par le présent lot. Le lot électricité devra tous les accessoires et adaptations pour la fixation des luminaires

(L'ouvrage est compté au m2)

***Localisation : sanitaires***

## 6 – Habillages et caissons divers (sans objet)

Ils seront réalisés par le lot plâtrerie (maitre d'ouvrage)